

Correction contrôle sur le mode conditionnel du 26/01

(Conjugaison et valeurs)

I) Conjuguer les verbes au conditionnel passé :

- Si j'avais pu, je **serais venu(e)** plus tôt.
- Les enfants **auraient préféré** jouer.
- Nous **aurions pris** le train si nous avions su tout cela.
- Une tempête **aurait détruit** toutes les habitations.
- Si ma mère me l'avait demandé, je **serais allé(e)** chez le coiffeur.
- Si tu étais parti, je **serais mort(e)** de chagrin.

II) Conjuguer au conditionnel présent :

- Si j'avais le choix, je me **lèverais** plus tard.
- Avec un peu de chance, elle **réussirait**.
- Mon cousin croyait que ses parents **viendraient**.
- Nous savions que nous **gagnerions** la course.
- Ma mère ne **serait** pas d'accord.
- Si tu partais, je **mourrais** de chagrin.

III) Relevez les verbes conjugués au conditionnel et indiquez leur valeur :

1. Ferais = action dépendant d'une condition
2. Auriez = s'exprimer avec politesse
3. Serait = action incertaine, supposition
4. Viendrait = anticipation ou futur du passé